



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LESSIVE NATURE

Conformément au Règlement REACH (CE) n° 1907/2006

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MELANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Nom du produit : Lessive nature
Code produit : LN
Numéro d'enregistrement : NA
Utilisations identifiées : Lessive destinée au lavage du linge, en lave-linge ou à la main.
Sans parfum, sans colorant et sans additif et recommandée pour laver les vêtements de toute la famille

1.2. Détails concernant le distributeur ou le fabricant

Nom / Raison sociale : SENZA
Adresse : 93 AVENUE DE LA REPUBLIQUE. 92120 MONTROUGE
France

1.3. Téléphones d'urgence

Numéros d'appels d'urgence : ORFILA – 01.45.42.59.59
SAMU : 15
POMPIER : 18
NUMERO D'URGENCE : 112

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATIONS DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1907/2006/CE et le règlement CLP 1272/2008, résultat obtenu selon la méthode de classification des mélanges en fonction de l'ETA des constituants.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'effets connus

2.2. Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) Absence de symbole

RUBRIQUE 3 : INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substance

NA

3.2. Mélange

Nom du composant	N°CAS	Concentration	Classification CLP 1272/2008	Classification 67/548/CEE
Soude	1310-73-2	<3%	GHS05 Skin Irrit. 1 H314, Corrosive to metals H290	R35
Carbonate de sodium	497-19-8	0,8 – 1%	Eye Irrit. 2, H319	R36

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH) :

Annexe XIV – Liste des substances soumises à autorisation :

Aucun des composants n'est répertorié

Annexe XVII – Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux :

Aucun des composants n'est répertorié

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni PTB ou tPtB, ni soumises à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si elle ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé.

En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

En cas de réaction au produit, nettoyer la peau au savon et retirer les vêtements contaminés. Ne pas utiliser des solvants et des diluants. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire.

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé.

Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Protection des sauveteurs

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité :	Non inflammable
Prévention :	Conserver à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer
Moyens d'extinction recommandés :	Donnée non disponible
Moyens d'extinction / contre-indiqués :	Donnée non disponible
Précautions/Équipements	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Dangers particuliers :	Donnée non disponible

RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions générales :	Ventiler la pièce. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Être vigilant à un retour de flamme en cas d'incendie.
Précautions individuelles :	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Risque principalement de glissade. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection individuelle.
Précautions pour l'environnement :	Avertir les autorités en cas de déversement. Stopper la fuite si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Eviter la propagation du produit sur les routes et sa pénétration dans les égouts, les eaux souterraines, les eaux de surface, l'eau potable, et le sol.
Méthodes de nettoyage :	Ecooper ou pomper le produit à l'aide d'une pompe pneumatique ou à main. Éponger avec un produit absorbant inerte (sable, argile, agglomérant universel, etc ...).

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Pas de précautions particulières.
Stockage :	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur et d'ignition. Tenir à l'écart des aliments et boissons.
Emballages :	Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé.

Matériaux préconisés : PE, PET ou inox

RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire :	Non applicable
Protection des mains :	Non applicable
Protection de la peau :	Vêtements de travail adaptés et protecteurs (blouse coton).
Protection des yeux :	Porter des lunettes de protection.
Mesure d'hygiène :	Ne pas manger, ne pas boire ou fumer durant l'utilisation.
Limite d'exposition professionnelle :	Pas de données connues

RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C :	Liquide
Couleur :	Blanche avec des reflets nacrés
Odeur :	Faible odeur d'huiles végétales
pH :	9 – 10,7
Densité (à 20°C) :	1,015
Température d'ébullition :	Non déterminée
Point d'éclair :	Non déterminé
Température d'auto-inflammation :	Non déterminée
Point de fusion :	Non déterminé
Solubilité :	Soluble dans l'eau

RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
Conditions à éviter :	Ne pas exposer au rayonnement du soleil. Ne pas chauffer à flamme nue. Éviter d'exposer à des températures inférieures à 10°C.
Matières à éviter :	Aucune
Produits de décomposition :	Non disponible

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune information disponible

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité :	Miscible dans l'eau.
Persistence/Biodégradabilité :	Biodégradable
Bio-accumulation :	Aucune donnée connue
Ecotoxicité :	Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux souterraines ou de surface

RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Pas de mesures particulières.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non sensible

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage :	<p>Étiquetage de la préparation selon la directive 1999/45/CE du parlement européen et du conseil du 31 mai 1999, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.</p> <p>Etiquetage selon la directive 1907/2006/CE du 18/12/06 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques.</p> <p>Etiquetage selon le règlement CLP 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006.</p>
Symbole :	Aucun
Compositions/Substances dangereuses :	Aucune
Réglementation :	Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Fiche élaborée en prenant compte des informations des FDS des substances entrant dans la composition du produit.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont données de bonne foi et sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elle ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est destinée à décrire notre produit en ce qui concerne les mesures de sécurité éventuelles. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risque éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celle pour lesquelles il a été conçu.